



3h30, 13 km
Difficulté : moyenne
Balilage :
GR39 (rouge et blanc), PR (jaune)

À VOIR EN CHEMIN

Site mégalithique de Grémel : ce site, méconnu du public, possède au moins trois tertres tumulaires dont certains sont couronnés de petites pierres fichées dans le sol.

Manoir de la Vallée : vers 1628, il passa aux seigneurs de Parsac, baronnie de Renac. Admirez les arcades de pierres ainsi que le double four à pain (il y en aurait seulement deux en Ille-et-Vilaine...).

Le Vieux Bourg : l'Abbaye de Saint-Sauveur de Redon y possédait une chapelle aux environs du X^{ème} siècle. Elle devint paroissiale quand l'église d'Alarac tomba en ruines. Au XIX^{ème} siècle, le bourg est transféré en lieu et place de l'actuel.

En rejoignant le bourg de Saint-Just vous ne manquerez pas de découvrir **le site mégalithique des Landes de Cojoux** :

- **Le four Sarrazin**, aussi appelé « pierres chevêches », est une sépulture à entrée latérale, entourée d'un tertre comprenant des petites dalles fichées enfoncées dans le sol.
- **Le tribunal**, monument astronomique comprenant un hémicycle de menhirs faisant face à un bloc isolé.
- **La Croix Saint-Pierre**, comprenant un tertre tumulaire au milieu de dolmens, un incontournable !
- **Le Château-Bû**, ce « seigneur de la lande » (J. Briard) comprend un grand dolmen (3 500 ans avant J-C et deux tombes de l'âge de bronze (1 500 ans avant J-C). Ce monument est unique en Europe.
- **Les demoiselles** : ce monument est composé de deux gros blocs de quartz et d'un troisième, couché. La légende, tout comme celle de Langon, veut que des filles, au lieu d'aller aux vêpres, soient allées danser dans la lande. La malédiction divine les transforma alors en pierres....

Ce site mégalithique exceptionnel est identifié comme l'un des plus importants d'Europe !

LE PAS À PAS

- 1- Suivre la direction de Saint-Ganton (rue de Bel-Air), prendre à droite avant l'école puis le premier chemin empierré à droite jusqu'à une bifurcation.**
- 2- Prendre à gauche en passant à proximité du site mégalithique de Grémel, au croisement prendre à droite pour rejoindre le ruisseau. Vous le longerez pour atteindre la D 65.**
- 3- Tourner à gauche, franchir un pont et s'engager à droite sur un chemin empierré pour atteindre une petite route communale.**
- 4- Prendre à gauche pour passer le village de la Vallée (ancien manoir du XVIIème siècle avec entrée en arcade et le double four à pain). Prendre à gauche. A la sortie du hameau, monter puis se diriger à droite (vue sur la Lande-de-Cojoux et ses mégalithes. Replacez les dans le bon ordre). Prendre à gauche, passer un bosquet puis descendre jusqu'à la Ville Dapé (longère en schiste).**
- 5- Tourner à droite et traverser le village de Parsac (calvaire commémoratif de l'abbé Racapé, martyr de la révolution). A la sortie du village, un chemin carrossable à gauche longe des carrières, traverse un vallon et arrive à un carrefour.**
- 6- Prendre à droite. Le chemin suit la lisière d'un bois à flanc de vallée au-dessus du Canut (zone humide) puis s'élève vers l'est sur une colline. Sur la hauteur, tourner à gauche pour descendre vers le Vieux Bourg, traverser le village (ancien presbytère pourvu d'un porche) pour gagner une intersection.**
- 7- Tourner à gauche et à l'entrée d'un parking, monter par le sentier à droite. Longer la rive de l'étang du Val .Passer sous des rochers d'escalade puis grimper à droite par un sentier abrupt (vue sur l'étang du Val et son château du XIXème siècle).**
- 8- Le chemin aménagé serpente sur la crête de la Lande de Cojoux parsemée de monuments mégalithiques. A partir de 2016, des panneaux d'interprétation vous conteront l'histoire de ces pierres millénaires et des Landes de Cojoux.**
- 9- Traverser une petite route et continuer en face. Suivre à gauche l'accotement aménagé de la route qui conduit au bourg de Saint-Just.**